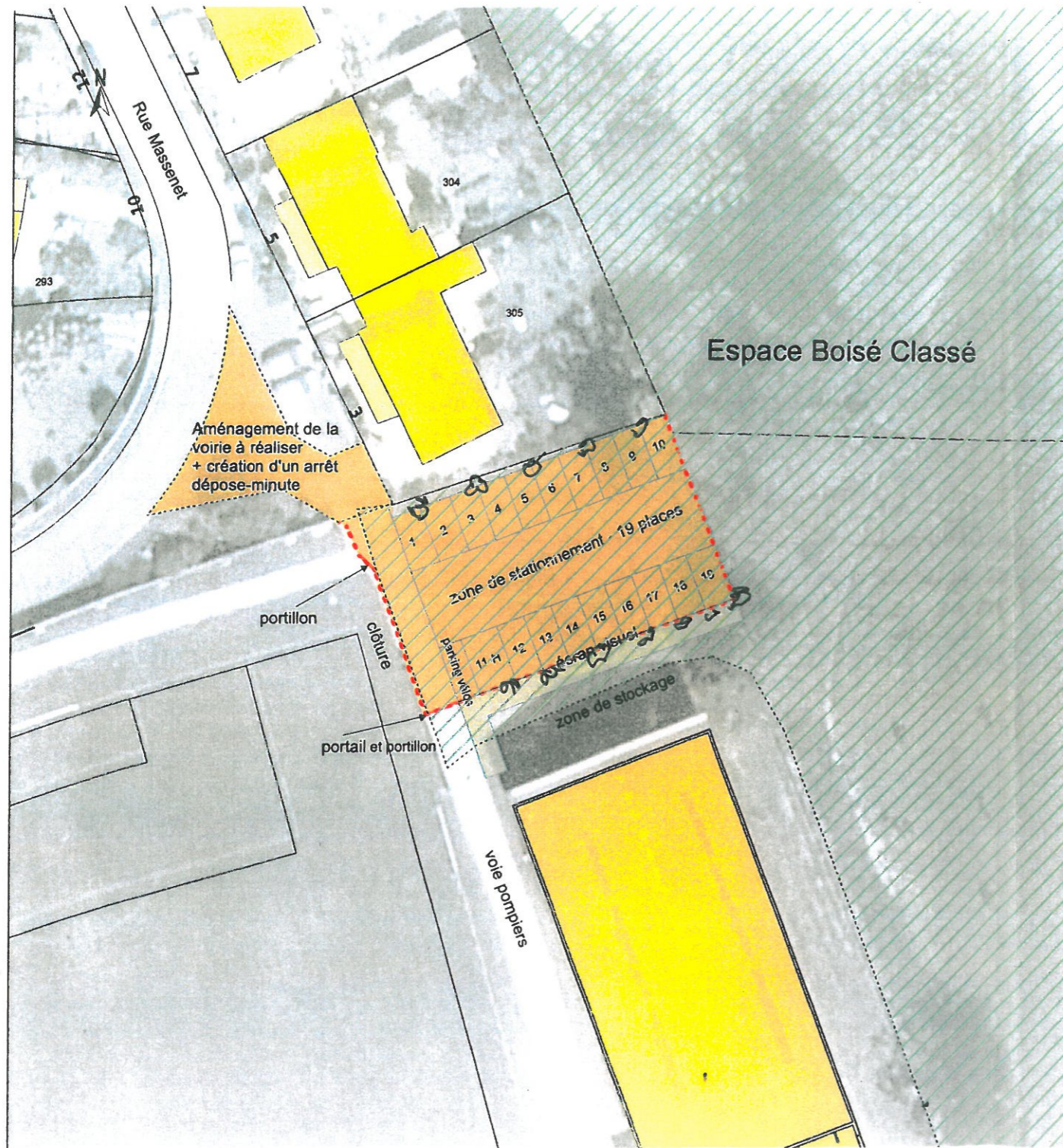


3. - L'AMENAGEMENT DU BATIMENT T1/T2



SCHEMA D'AMENAGEMENT STATIONNEMENT EST
Ech : 1/500ème

La zone de stockage devra être protégée par un écran de type haies pour limiter les nuisances visuelles.

Un filet pare-ballon sera mis en place, en limite de la zone de stationnement et du terrain de foot 2, pour préserver les véhicules des impacts de ballon.

La voie desservant les places de stationnement sera suffisamment large pour faciliter les manoeuvres des véhicules (minimum 7,00 m).

Un portillon permettra l'accès au stade depuis la zone de stationnement. Il sera équipé d'un système interdisant l'accès aux deux roues.

Le schéma ci-joint permet de vérifier que le site permet l'aménagement de :

- 19 places de stationnement dont 1 place pour personnes handicapées,
- 1 emplacement vélos (environ 5 emplacement),
- une zone de déchets verts (environ 50 m²).

Les interventions à réaliser dans le cadre de cet aménagement sont :

- Traitement de l'espace public
- Voie
- Parking gazon
- Bordures
- Signalisation
- Ecran visuel (haies)
- Clôture
- Filet de protection pare-ballon
- Eclairage
- Garde-vélos
- Déplacement portail
- Portillon